



Nancy, le

18 JUIL. 2017

MADAME LA MAIRE  
MAIRIE DE HUDIVILLER

2, RUE DE ROSIERES  
54110 HUDIVILLER

*Dossier suivi par François SEIDEL  
DGA des Territoires/Service Aménagement foncier et Urbanisme  
Tel : 03 83 94 58 67  
Courriel : fseidel@departement54.fr  
www.meurthe-et-moselle.fr*

**Objet :** consultation sur le PLU de la commune de Hudiviller :

Madame la maire,

Vous m'avez transmis pour avis le projet du plan local d'urbanisme de votre commune arrêté par le conseil municipal.

L'analyse de ce document me conduit à formuler les observations suivantes :

**Espaces naturels sensibles :**

Le zonage comprend une zone Ns destinée à identifier l'Espace naturel sensible de la forêt de Vitrimont. Le site de la forêt de Vitrimont est assis sur plusieurs communes en cours de procédure d'évolution de leurs documents d'urbanisme. Le département a demandé à chacune de ces communes de créer un zonage spécifique et d'y associer un règlement ad hoc.

Sur le PLU d'Hudiviller, un zonage a été créé, cependant aucun règlement spécifique n'y est associé. Je vous demande donc de prévoir qu'en zone Ns, ne seront autorisées que les constructions, installations ouvrages et équipements liés à la protection, la gestion et l'ouverture au public du site ENS.

En tant que personne publique associée à la révision de votre PLU, j'émet un **avis favorable sur votre projet, mais vous demande d'intégrer l'observation ci-dessus.**

Je vous prie d'agréer, madame la maire, l'expression de ma considération distinguée.

La vice-présidente déléguée,

Valérie BEAUSERT-LEICK